



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

\*\*\*\*\*

CENTRE DE FORMATION AUX CARRIERES DE L'INFORMATION

\*\*\*\*\*

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE II POUR  
L'OBTENTION DU DIPLOME D'ADMINISTRATEUR  
D'ACTION CULTURELLE

Option :

Sciences et Techniques de l'Information  
Documentaire 2<sup>nd</sup> Cycle

Filière :

Bibliothéconomie-Documentation

*Année Académique : 2010-2011*

JALONS POUR L'ELABORATION D'UN  
CATALOGUE INFORMATISE DE LA BIBLIOTHEQUE  
NATIONALE DU BENIN

Réalisé et soutenu par :

Marie-Hélène KPOVIESSI

Sous la Direction de :

Maître de stage :

Marie-José Francis ZOGO

Directeurs de Mémoire :

M. Jean TCHOUGBE

&

M. Eustache MEGNIGBETO

3<sup>ème</sup> Promotion

Mars 2011



# IDENTIFICATION DU JURY

PRESIDENT DU JURY : Alexis GNANGUENON

RAPPORTEUR : Geneviève SOHOUEYOU

EXAMINATEUR : Appolinaire T. GBAGUIDI

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE  
MAGISTRATURE N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION  
NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE.  
CES OPINIONS DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME  
PROPRES À LEUR AUTEUR.

# DEDICACE

Je dédie ce travail à mon fils *Renaud-Marie Crésus Ayi AYITE*.

Je te dis comme Emile Le Grand, de ne pas craindre l'effort car il est plus méritoire d'échouer que de n'avoir rien entrepris.

# REMERCIEMENTS

*Nos vifs remerciements vont à :*

- C Notre directeur de mémoire, **M. Jean TCHOUGBE** pour la spontanéité et la simplicité avec lesquelles il a accepté de diriger ce travail.*
- C **M. Eustache MEGNIGBETO**, co-directeur du mémoire pour toute l'attention qu'il a accordée à ce mémoire. Il ne nous a pas marchandé sa disponibilité.*
- C **M. Marie-José Francis ZOGO**, notre maître de stage qui n'a pas hésité à apporter les éclairages nécessaires à la conduite de ce travail.*
- C Mes frères et sœurs **Thérèse, Emmanuel, Paul et Gisèle** ; que le Seigneur nous rapproche encore plus que par le passé.*
- C Mes amis, **Amélie, Paulin, Robert, Benjamin, Aline, Jean-Baptiste, Téryi**, pour leur soutien indéfectible.*
- C Mes collègues de la Bibliothèque Nationale, pour leur sollicitude constante.*

## LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>AACR2 :</b>	Anglo-american Cataloguing Rules 2e edition
<b>AFNOR :</b>	Association Française de Normalisation
<b>BN :</b>	Bibliothèque Nationale
<b>CIEPS :</b>	Centre International d'Enregistrement des Publications en Série
<b>DBN :</b>	Direction de la Bibliothèque Nationale
<b>IFLA :</b>	International Federation of Library Associations and Institutions
<b>INTERMARC :</b>	International MARC
<b>ISBD :</b>	International Standard Bibliographic Description
<b>ISBN :</b>	International Standard Book Number
<b>ISSN :</b>	International Standard Serials Number
<b>ISO :</b>	International Standard Organization
<b>MARC :</b>	Machine Readable Catalog
<b>UNIMARC :</b>	Universal MARC



## LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau N°1 : Liste des problématiques possibles .....	21
Tableau N°2 : Tableau de Bord de l'Etude (TBE).....	31
Tableau N°3 : BN qui offrent en ligne sur leur site web la consultation de leur catalogue .....	35
Tableau N°4 : Parmi les enquêtés, ceux qui visitent une autre bibliothèque et qui ont accès au PC dans cette bibliothèque.....	41



## LISTE DES GRAPHIQUES

	Pages
<b>GRAPHIQUE N°1 : REPARTITION DES ENQUETES PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE .....</b>	38
<b>GRAPHIQUE N°2 : REPARTITION DES ENQUETES PAR PROFESSION ET ANCIENNETE .....</b>	39
<b>GRAPHIQUE N°3 : REPARTITION DES ENQUETES PAR PROFESSION ET FREQUENCE DE VISITE .....</b>	40
<b>GRAPHIQUE N°4 : REPARTITION DES ENQUETES PAR MODE DE RECHERCHE .....</b>	42



## LISTE DES FIGURES

	Pages
<b>FIGURE 1 : Saisie d'une notice dans la base de données</b>	
UNIMARC sous ABCD .....	51
<b>FIGURE 2 : Recherche avec le formulaire libre dans ABCD.....</b>	<b>53</b>
<b>FIGURE 3 : Recherche avec le formulaire avancé dans ABCD.....</b>	<b>54</b>

# RESUME

La Bibliothèque Nationale du Bénin connaît de nombreuses difficultés dans l'exécution de ses missions. Notre stage nous a permis d'étudier les préalables à la mise en place d'un catalogue informatisé de la Bibliothèque Nationale du Bénin. Il nous a permis d'identifier les problèmes qui se posent à l'institution et de les regrouper en trois problématiques possibles. Puis notre choix s'est porté sur l'une d'elles que nous avons intitulée : « *Jalons pour l'élaboration d'un catalogue informatisé de la Bibliothèque Nationale du Bénin* ».

Pour résoudre l'ensemble des problèmes liés à cette problématique, nous nous sommes fixé comme objectifs de :

- 1) identifier un système intégré de gestion de bibliothèque capable de répondre aux besoins de la BN,
- 2) étudier et identifier les normes professionnelles nécessaires à l'informatisation du catalogue de la BN,
- 3) mettre à la disposition des usagers une interface de recherche conviviale.

Nos hypothèses de travail se présentent comme suit :

- **l'absence d'une infrastructure informatique solide et l'inexistence de moyens financiers propres à la BN expliquent l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque ;**
- **le manque de recyclage des agents et le manque de continuité et de suivi dans les activités de la BN, sont à la base de la non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque ;**

- **L'inexistence d'une interface de recherche conviviale justifie l'absence de recherches automatisées au profit des usagers.**

Pour vérifier nos hypothèses, notre méthode a consisté en un entretien avec le directeur de la Bibliothèque Nationale, et en une enquête par questionnaire à l'endroit du directeur et à l'endroit des lecteurs. Les résultats obtenus ont confirmé nos hypothèses de travail. Nous avons donc proposé des solutions pour pallier tous les problèmes et suggéré leurs conditions de mise en œuvre, ainsi que des recommandations.

MOTS-CLES : Bibliothèque Nationale / Informatisation / Système Intégré de Gestion de Bibliothèque / Logiciel libre / Norme d'informatisation / Recherche automatisée

# SOMMAIRE

## **INTRODUCTION GENERALE**

**CHAPITRE PRELIMINAIRE:** Cadre institutionnel de l'étude, observations de stage et ciblage de la problématique

**Section 1:** Présentation de la Bibliothèque Nationale et observations de stage

**Section 2 :** Ciblage de la problématique

**CHAPITRE PREMIER :** Conception et mise en application du cadre méthodologique de l'étude

**Section 1 :** Objectifs et démarche méthodologique de l'étude

**Section 2 :** Collecte des données

**CHAPITRE DEUXIEME :** Solutions et conditions de mise en œuvre

**Section 1 :** Approches de solutions

**Section 2 :** Mise en œuvre des solutions proposées et recommandations

## **CONCLUSION GENERALE**

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **ANNEXES**

## **TABLE DES MATIERES**



**INTRODUCTION GENERALE**

Une bibliothèque nationale est une institution documentaire créée par un Etat, principalement pour conserver et cataloguer la production éditoriale nationale. Elle accroît généralement ses collections par dépôt légal, dans les pays où ce système existe. Selon Cornish (1991), les bibliothèques nationales ont en commun les caractéristiques de base suivantes :

- elles sont financées principalement par des fonds publics,
- elles sont ouvertes au public,
- elles font office de principales archives pour les documents imprimés produits dans le pays ou la région considérés.

Danset (2002), renchérit que les bibliothèques nationales ont une mission officielle de collecte de toute la production éditoriale d'un pays, par le biais du dépôt légal et l'élaboration régulière de la bibliographie nationale, c'est-à-dire la nomenclature exacte de toute la production éditoriale du pays. Les bibliothèques nationales ont aussi pour mission de conserver cette production.

Alors qu'aujourd'hui les bibliothèques du Nord sont presque toutes informatisées et offrent en ligne sur leur site web leurs catalogues, celles des pays en développement traînent les pas ; il y en a qui n'ont même pas encore de projets d'informatisation de leurs services.

La Bibliothèque nationale du Bénin (BN) assure la collecte, le traitement, la conservation, l'organisation et la diffusion du patrimoine éditorial national. Elle assure ses missions grâce à l'ordonnance N° 75-79 du 28 novembre 1975 qui fixe les modalités du dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Dahomey. Elle est fréquentée par les chercheurs, les étudiants, les élèves, etc. Sa situation géographique fait qu'elle reçoit les élèves des collèges environnants et même lointains.

En plus de ses fonctions traditionnelles, la Bibliothèque nationale fait office de représentation nationale des agences ISBN (International Standard Book Number, en français Numéro International Normalisé des livres) et ISSN (International Standard Serials Number, en français Numéro International Normalisé des Publications en série). A ce titre, elle doit coordonner les activités et les liaisons entre les producteurs de périodiques et le Centre International d'Enregistrement des Publications en Série (CIEPS) de Paris.

Outre leurs fonctions classiques, aujourd'hui les bibliothèques nationales ambitionnent d'autres fonctions compte tenu du nouvel environnement de l'information. Mais la Bibliothèque Nationale du Bénin éprouve d'énormes difficultés à faire face à ses responsabilités. A ce jour, seulement une partie des fonds est informatisée et les usagers n'en tirent pas réellement profit. Ceci pose des problèmes tels que l'impossibilité de faire des recherches exhaustives, rapides et fiables.

Comment la BN peut-elle remplir pleinement ses missions sans s'ouvrir sur le monde pour que les bienfaits de cette ouverture rejaillissent sur les usagers dont la satisfaction reste primordiale ? Cette question nous préoccupe à plus d'un titre. C'est ainsi que nous avons décidé de réfléchir sur « **les préalables pour la réalisation d'un catalogue informatisé de la Bibliothèque Nationale du Bénin** ».

Cette étude comporte trois chapitres :

- le chapitre préliminaire présente la Bibliothèque Nationale, les observations de stage et le ciblage de la problématique ;
- la conception et la mise en application du cadre méthodologique constituent les points abordés dans le premier chapitre ;
- le dernier chapitre est consacré aux approches de solution et aux conditions de leur mise en œuvre.

## **CHAPITRE PRELIMINIAIRE**

**CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE,  
OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA  
PROBLEMATIQUE**

Ce chapitre comporte deux sections. La section 1 est consacrée à la présentation de la Bibliothèque nationale et aux observations de stage. La section 2 aborde le ciblage de la problématique de notre étude.

## **Section 1 : Présentation de la Bibliothèque Nationale et observations de stage**

La Bibliothèque nationale est une direction technique du Ministère en charge de la Culture.

### **Paragraphe I : Présentation règlementaire de la Bibliothèque Nationale**

La Bibliothèque Nationale du Dahomey devenue Bibliothèque Nationale du Bénin à la suite du changement du nom du pays le 30 novembre 1975, a été créée par le décret 75-308 du 28 novembre 1975. Ce décret lui assigne comme missions en son article 2 de :

- recueillir et conserver la totalité de la production nationale imprimée et orale, acquise soit par dépôt légal, soit par achat, soit par don ou legs et toutes les publications produites sur le Bénin à l'étranger ;
- assurer le respect du dépôt légal ;
- assurer le contrôle bibliographique national ;
- assurer la publication régulière de la Bibliographie du Bénin ;
- élaborer un programme national pour la production sur microfilm des journaux ou ouvrages rares sur le Bénin existant à l'étranger ;
- mettre à la disposition du public des livres éducatifs et récréatifs par le moyen de prêt à domicile ou de la lecture sur place ;
- éveiller et développer au sein de la population le goût de la lecture par la mise en circulation de bibliobus.

La BN est sous la tutelle du Ministère chargé de la Culture ; c'est l'arrêté 1998 N°036/MCC/CAB/SG/DA/CP/SA du 20 août 1998 qui l'organise et crée ses services que sont :

- le secrétariat administratif ;
- le service administratif et financier ;
- le service acquisition et traitement ;
- le service communication, recherche et conservation ;
- le service du dépôt légal et de la bibliographie nationale ;
- le centre national ISSN et ISBN.

#### **A- Le service acquisitions et traitement**

Ce service est chargé de :

- l'identification, de l'acquisition et du traitement matériel et intellectuel de tous les documents, sauf ceux du dépôt légal ;
- repérage et de l'acquisition de tous les documents produits sur le Bénin ou écrits par des Béninois à l'extérieur du territoire national ;
- la coordination des échanges de documents avec les bibliothèques étrangères ;
- la création et de la gestion du catalogue informatisé de la BN, en liaison avec les autres services compétents.

#### **B- Le service communication, recherche et conservation**

Il est chargé de :

- l'entretien et du maintien de toutes les salles de lecture ;
- la sécurité des documents ;
- prêt des documents ;
- l'assistance aux usagers ;
- la gestion et l'entretien des magasins de stockage de documents ;

- la réalisation des expositions et des manifestations culturelles de la bibliothèque ;
- des relations avec le public.

### **C- Le service du dépôt légal et de la bibliographie nationale**

Il est chargé de :

- l'identification, de l'acquisition et du traitement matériel et intellectuel de tous les documents édités sur le territoire national et soumis de ce fait à la loi sur le dépôt légal ;
- veiller au respect par les éditeurs de la loi sur le dépôt légal ;
- produire la bibliographie nationale du Bénin et d'en assurer la diffusion.

### **D- Le centre national de l'ISSN et de l'ISBN**

Il est chargé de :

- attribuer le numéro international normalisé des publications en série (ISSN) aux périodiques publiés au Bénin ;
- attribuer le numéro international normalisé du livre (ISBN) aux livres publiés au Bénin ;
- créer et de gérer les bases de données des périodiques et des livres béninois ;
- échanger les dites bases de données avec les centres étrangers poursuivant les mêmes buts ;
- coordonner les activités et les liaisons entre les éditeurs béninois et le centre international de l'ISBN ;
- coordonner les activités et les liaisons entre les producteurs de périodiques et le Centre international d'enregistrement des publications en série (CIEPS) de Paris.

## **E- Le coin américain**

Le coin américain est une structure financée par l'Ambassade des Etats-Unis pour promouvoir la culture américaine. Il est géré suivant un Mémoire d'entente signé entre la Section des Affaires Publiques de l'Ambassade et la Bibliothèque nationale. Le mémorandum a été signé le 18 mars 2010. Le coin américain est doté d'ouvrages de référence et d'autres documents sur des sujets variés qui font en tout mille quatre cent soixante quatre (1.464) documents. Il est également équipé de huit (8) postes d'ordinateurs et d'une connexion Internet, d'un poste téléviseur, d'une imprimante et d'un scanner.

## **Paragraphe II : Observations de stage**

### **A- Fonctionnement de la Bibliothèque Nationale**

La BN est située à Porto-Novo, au quartier Ouando en face de la grande mosquée. Elle s'étend sur une superficie de deux (2) hectares. C'est un complexe construit en 1985 composé de trois (03) grands bâtiments destinés à l'administration, aux services techniques, à l'accueil du public et enfin à la conservation des documents.

#### **1) Les ressources de la Bibliothèque Nationale**

- Les ressources humaines

Aujourd'hui, la BN dispose de quinze (15) agents répartis comme suit :

- administrateurs d'action culturelle : 3 (BAC + 5) ;
- technicien supérieur d'action culturelle (documentaliste) : 1 (BAC + 3) ;
- techniciens d'action culturelle : 3 (niveau BAC) ;
- secrétaire des services administratifs : 1 (niveau BAC) ;

- contractuels (non professionnels) : 5 (niveau BEPC) et un contractuel (niveau CEP) ;
- chauffeur : 1(CEP) ;

L'effectif de la BN est aujourd'hui réduit. Les agents sont progressivement admis à faire valoir leur droit à la retraite et ne sont pas remplacés. Il n'y a ni gardien, ni agents d'entretien. Il n'y a plus de technicien pour faire fonctionner les différents services. En 2012, quatre agents (techniciens d'action culturelle) iront à la retraite. C'est dire qu'il y a un manque criard de personnel.

En 2006, l'effectif du personnel était d'environ une vingtaine de personnes, avec deux administrateurs et quatre techniciens supérieurs.

- Les ressources financières : le budget

De 1975, date de sa création jusqu'à 1986, la Bibliothèque nationale a fonctionné sans budget. En dehors des dépenses du personnel directement assuré par l'Etat central, le budget de fonctionnement se résumait à la somme de sept cent quatre vingt deux mille (782 000) francs CFA destinée à l'achat de biens et services : fournitures, carburant et lubrifiant.

En 1986, à la création du centre serveur<sup>1</sup> de la Banque Internationale d'Information sur les Etats Francophones (BIEF)<sup>2</sup>, le Budget national a ouvert un crédit de cinq millions (5 000 000) de francs CFA pour en assurer le fonctionnement. En effet, le centre créé disposait d'une base de données bibliographiques et factuelles sur tous les pays francophones.

---

<sup>1</sup> Le Centre serveur a été créé par la BIEF et alimentait une base de données contenant des informations documentaires sur les pays membres de l'OIF.

<sup>2</sup> Banque Internationale d'Information sur les Etats Francophones (BIEF) était une institution de la Francophonie dont le siège était au Canada.

En 2001, soit après vingt-quatre années d'existence, la BN a eu son premier budget pour l'acquisition d'ouvrages. Ce crédit de dix millions (10 000 000) de francs CFA était destiné à équiper en ouvrages la BN elle-même et les douze (12) bibliothèques de lecture publique que sont la bibliothèque départementale Ouémé-Plateau (Porto-Novo), la bibliothèque départementale Atlantique-Littoral (Ouidah), la bibliothèque départementale Mono-Couffo (Lokossa), la bibliothèque départementale Zou-Collines (Abomey), la bibliothèque départementale Borgou-Alibori (Parakou), la bibliothèque départementale Atacora-Donga, le Centre de Lecture Publique de Pobè, le Centre de Lecture Publique d'Allada, le Centre de Lecture Publique de Savalou, le Centre de Lecture Publique de Comé, le Centre de Lecture Publique de Djougou, et le Centre de Lecture Publique de Kandi.

Depuis lors, le budget de la BN a connu une augmentation avec l'ouverture d'autres lignes budgétaires. Ce sont :

- « achat de biens et services »,
- « Services départementaux de la Bibliothèque nationale »,
- « Fonctionnement des services de la Bibliothèque nationale »,
- « Subvention d'exploitation »,
- « Banque d'Information sur les Etats Francophones ».

En 2007, la lecture publique a été détachée de la BN et confiée à la Direction Nationale de la Promotion du Livre et de la Lecture. Du coup, le budget a connu un abattement et il va en s'amenuisant chaque année.

- Les ressources matérielles

Rappelons-le, la BN est érigée sur une superficie de deux (2) hectares et comprend trois importants bâtiments dont :

- un bâtiment à un niveau prévu pour la conservation des documents,

- un bloc réservé au public (112 sièges),
- un bloc administratif comprenant les services techniques (vingt-cinq bureaux).

Ces locaux sont dotés d'équipements plus ou moins adéquats (meubles de rangement, rayonnages, présentoirs, tables et chaises). Les documents sont rangés sur quatre-vingt-deux (82) rayonnages. Il y a cependant un manque criard de rayonnages ; en effet, environ mille cinq cent (1.500) thèses et mémoires sont traités et ne sont toujours pas rangés, faute de rayonnage.

Le matériel informatique est insuffisant. Trois micros ordinateurs sont fonctionnels : un micro-ordinateur au service du dépôt légal (acquis en 2009), un micro-ordinateur dans le bureau de la directrice adjointe (acquis en 2008) et un micro-ordinateur dans le bureau du directeur (acquis en 2008). Le service acquisition et traitement et le service communication, recherche et conservation ne disposent pas d'ordinateurs.

## **2) Les collections**

A sa création en 1975, la BN a hérité de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) d'un millier de documents anciens traitant du Dahomey et de l'Afrique. Ces documents sont des œuvres issues des missions ethnographiques commanditées par l'administration coloniale (française et anglaise) ou des écrits d'explorateurs européens qui ont servi à mieux faire connaître les populations africaines en général et dahoméennes en particulier. Ce fonds constitue aujourd'hui la collection des documents rares et anciens.

En outre, la BN dispose d'ouvrages d'auteurs contemporains issus du dépôt légal. Cette collection couvre la période de 1989 à nos jours et compte environ deux mille (2.000) ouvrages.

Les rapports de stage, les mémoires et thèses, les cartes, plans, monnaies, estampes, cassettes et CD, timbres, etc. constituent le reste des collections conservées à la Bibliothèque Nationale par le fait du dépôt légal.

Il existe également un fonds encyclopédique qui fait l'objet de consultation sur place et de prêt à domicile. Ce fonds est réparti dans trois salles :

- la salle de référence où ne se fait que de la consultation sur place (trois mille huit cent quatre (3.804) documents),
- le centre de prêt où se font les prêts à domicile (quatre mille deux soixante et un (4.261) documents),
- la section enfantine réservée aux enfants et qui dispose aussi d'un service de prêt à domicile (mille huit cent trente quatre (1.834) documents).

A la date du 08 septembre 2011, environ quarante mille (40.000) documents ont été enregistrés à la Bibliothèque Nationale. Mais lors des récolements, de nombreux documents ont été éliminés. A ce jour, le fonds documentaire de la BN peut être globalement évalué à quinze mille huit cent quatre vingt dix neuf (15.899) ouvrages.

### **3) Le dépôt légal**

Le dépôt légal est le dépôt obligatoire et gratuit de tout document imprimé à la Bibliothèque Nationale ou à toute structure en tenant lieu par tout producteur, auteur, etc. en un certain nombre d'exemplaires en vue de la conservation aux fins de diffusion et de recherche.

Au Bénin, le dépôt légal a été institué par l'ordonnance n° 75-79 du 28 novembre 1975 qui fixe à quatre, le nombre d'exemplaires à déposer à la BN.

L'ordonnance a connu des difficultés dans son application à cause de l'existence d'autres points de dépôt, notamment, le Ministère de l'Intérieur (la loi n° 60-12 du 30 juin 1960, article 8 relative au dépôt des journaux ou écrits périodiques au Parquet du Tribunal ou à la Section Judiciaire, à la Mairie ou au Bureau du Chef de circonscription administrative), et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (la loi organique n° 92-021 du 21 août 1992, article 12 relative au dépôt des périodiques à la HAAC) etc. Mais après 1990, année marquant le début de la démocratisation de la vie politique, économique et sociale au Bénin, et à force de séances de sensibilisation auprès des acteurs du livre (éditeurs, écrivains, imprimeurs et autres producteurs), la BN a commencé par collecter des ouvrages auprès de ces partenaires. Ceci a permis de disposer d'éléments pour assurer la publication de la Bibliographie du Bénin.

Par dépôt légal, une moyenne de deux cents (200) documents sont reçus chaque année depuis environ cinq ans. Des thèses et mémoires sont également déposés par quelques structures de l'université telle que la Faculté des Sciences Agronomiques.

Signalons qu'il y a une amélioration dans le respect du dépôt légal, car les producteurs privés font l'effort de déposer leurs œuvres alors que les institutions de la République traînent encore les pas, ce qui explique les difficultés rencontrées pour collecter les publications officielles et la « littérature grise » de notre pays.

#### **4) La Bibliographie du Bénin**

La Bibliographie du Bénin est une publication en série, un périodique édité par la BN paraissant, en principe, tous les ans et recensant tous les documents, sous toutes les formes, publiés sur le territoire national et reçus en dépôt légal au cours d'une année.

La BN, à ce jour, a publié neuf (9) numéros. Les numéros 10 et 11 sont en cours d'édition. Cette situation est due à la faiblesse de la production éditoriale nationale aggravée par le non-respect du dépôt légal. Les neuf numéros publiés couvrent les périodes suivantes :

<b>Numéro de la bibliographie</b>	<b>Années couvertes</b>
N° 1	1976-1977
N° 2	1978-1983
N° 3	1984-1988
N° 4	1989-1994
N° 5	1995-2002
N° 6	2003-2004
N° 7	2005
N° 8	2006
N° 9	2007
N° 10	2008
N° 11	2009

Pour les numéros 6 à 11, une version électronique existe.

## **5) L'acquisition**

L'acquisition des ouvrages à la BN se fait par dépôt légal mais aussi par achat, par échanges, par dons ou legs. Lorsque la BN gérait la lecture publique, une ligne budgétaire lui permettait d'acheter des documents pour les différentes salles de lecture. Ces dernières années, les acquisitions faites sont essentiellement par dépôt légal, et par don. Il y a quelques années, la Fondation des Parlementaires Québécois a fait un don de documents (environ un million de livres) à la BN. Une bonne partie de ces documents a été distribuée à certaines

organisations non gouvernementales. Le reste est progressivement traité par le service d'acquisition.

L'absence d'un budget constitue un handicap à la mise en œuvre d'une politique de développement des collections à la BN et le non-respect du dépôt légal en est un frein.

## **6) Le traitement des ouvrages**

Deux services assurent le traitement des ouvrages : le service acquisition et traitement et le service dépôt légal. Ils font l'enregistrement, le catalogage, la cotation et l'indexation des documents. Le catalogage se fait suivant les normes AFNOR. Les documents sont cotés suivant la Classification Décimale de Dewey et sont indexés dans le langage naturel avant d'être équipés et envoyés au service communication.

Au dépôt légal, les documents sont enregistrés dans des bases de données : une base de données sur le fonds local, une base de données sur les thèses et mémoires et une sur le fonds ancien. Le logiciel de gestion des bases de données est le WINISIS. Ces bases de données sont utilisées lors des recherches et dans l'élaboration de la Bibliographie du Bénin. Mais les usagers n'y ont pas accès parce qu'aucun poste d'ordinateur n'est prévu pour leur consultation.

A ce niveau également, il y a quelques problèmes tels que :

- le manque de personnel avec comme conséquence le retard dans le traitement des ouvrages,
- le manque de fournitures de bureaux,
- l'inexistence d'outils d'indexation,
- l'absence d'une liste d'autorité auteurs,

- la non mise à jour du catalogue traditionnel (fiches auteurs, fiches titres, fiches matières) suite au traitement des ouvrages, conséquence du manque de matériel et de fournitures de bureau,
- la non mise à disposition des usagers des produits du traitement informatique des documents, conséquence d'insuffisance de matériel et d'absence d'infrastructure informatique de communication interne,
- l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque.

## **7) La diffusion de l'information**

La recherche documentaire à la BN est essentiellement manuelle. Il existe des fichiers auteurs, titres, matières qui sont consultés par les usagers. Des répertoires bibliographiques sont disponibles et les différentes bibliographies élaborées sont à la disposition des usagers pour leurs recherches.

Les usagers font de la consultation sur la place dans la salle de recherche. Mais au centre de prêt et à la section enfantine, ils peuvent faire des prêts à domicile. Le fonds encyclopédique est en accès libre dans la salle de recherche mais le fonds ancien et les ouvrages sur le Bénin ne le sont pas. Il existait un site web qui a été suspendu pour non paiement des redevances liées à son hébergement.

Les problèmes rencontrés à ce niveau sont :

- les fichiers auteurs, titres et matières ne sont pas mis à jour,
- le site web de la BN est suspendu,
- il n'y a pas de recherches automatisées au profit des usagers,
- il manque des rayonnages pour le rangement des ouvrages,
- il y a une mauvaise conservation des documents,
- il n'y a pas un plan directeur informatique.

## **B- Regroupement des éléments des observations de stage**

Nous allons regrouper ici les atouts et les problèmes identifiés dans la chaîne documentaire à la BN.

### **1) Inventaire des atouts**

Au regard du fonctionnement de la BN, les aspects suivants sont notés comme atouts :

- gestion de la BN par les professionnels de l'information documentaire,
- traitement des documents réalisés par les spécialistes de l'information documentaire,
- un fonds documentaire considérable et varié : mémoires et thèses, monographies, périodiques, bandes dessinées...
- existence d'infrastructures abritant les documents traités,
- existence d'un cadre juridique pour le dépôt légal,
- élaboration de la Bibliographie du Bénin.

### **2) Inventaire des problèmes**

Tout au long de la chaîne documentaire, différents problèmes ont été identifiés.

Ce sont :

- non acquisition de toute la production éditoriale nationale,
- lenteur au niveau du traitement des documents,
- insuffisance du personnel technique et qualifié pour accomplir les tâches techniques,
- absence de mise à jour du catalogue manuel,
- insuffisance du matériel informatique,
- absence d'une infrastructure informatique de communication interne,
- manque de ressources financières,
- vétusté et manque du matériel de travail,
- absence d'outils d'indexation,
- manque de rayonnages pour le rangement des ouvrages,

- inexistence d'un site web,
- inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque,
- absence d'un plan directeur informatique.

## **Section 2 : Ciblage de la problématique de l'étude**

### **Paragraphe I : Problématiques possibles et choix de la problématique de l'étude**

Nous déterminerons les problématiques possibles issues des observations de stage et nous choisirons la problématique qui fera l'objet de notre étude.

#### **A- Détermination des problématiques possibles**

Les différents problèmes de la BN peuvent être répartis en trois groupes essentiels : le développement des collections, la description bibliographique, l'informatisation de la BN.

Pour le développement des collections, nous pouvons noter :

- le non-respect du dépôt légal,
- l'absence de budget d'acquisition.

Pour la description bibliographique, nous retenons :

- le catalogue non mis à jour,
- l'absence d'outil d'indexation,
- l'absence de liste d'autorité auteurs.

Pour ce qui concerne l'informatisation de la BN, nous notons :

- l'insuffisance de matériel informatique,
- l'absence d'une infrastructure informatique de communication interne,
- l'inexistence d'un catalogue automatisé,
- l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque,

- l'absence d'un plan directeur informatique,
- l'absence de recherches automatisées au profit des usagers.

Ces problématiques sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau N°1 : Liste des problématiques possibles

<b>N° d'ordre</b>	<b>Centre d'intérêt</b>	<b>Problèmes spécifiques</b>	<b>Problèmes généraux</b>	<b>Problématiques</b>
1	Développement des collections	<ul style="list-style-type: none"> <li>- non-respect du dépôt légal</li> <li>- absence de budget d'acquisition</li> </ul>	Inexistence d'une politique de développement des collections	Problématique de développement des collections
2	Description bibliographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- catalogue non mis à jour</li> <li>- absence d'outils d'indexation</li> <li>- absence de liste d'autorité</li> </ul>	Absence d'une description bibliographique rigoureuse	Problématique de la description bibliographique
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- insuffisance de matériel informatique</li> </ul>		

3	Informatisation de la Bibliothèque nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence d'une infrastructure de communication interne</li> <li>- inexistence d'un catalogue informatisé</li> <li>- inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque</li> <li>- non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque</li> </ul>	Non informatisation de la Bibliothèque nationale	Problématique de l'informatisation de la Bibliothèque nationale
---	--	--	--	---

## **B- Choix et spécification de la problématique**

Il ressort des observations faites lors du stage que de nombreux problèmes se posent à la BN. Ces différents problèmes font appel aux problématiques suivantes :

- Problématique du développement des collections ;
- Problématique de la description bibliographique ;
- Problématique de l'informatisation de la BN.

La résolution simultanée de ces différentes problématiques placerait la BN sur un piédestal car elle atteindrait ainsi une performance non réalisée depuis sa création. Mais il n'est pas possible dans le cadre de cette étude de trouver des solutions à toutes ces problématiques. C'est pour cela qu'il faut faire un choix : un choix qui permettra de résoudre une partie des problèmes qui se posent avec une si grande acuité.

La solution de la problématique de développement des collections passe par des actions énergiques à mener à l'endroit des auteurs, éditeurs, directeurs de publication etc. pour le respect du dépôt légal par ces derniers. De plus, un plan de développement des collections doit être mis en place, et les autorités de tutelle devraient être acquies à la nécessité de prévoir une ligne budgétaire suffisante pour l'acquisition des ouvrages, ce qui permettrait de renouveler et de compléter le fonds documentaire.

En ce qui concerne la problématique de la description bibliographique, les responsables de la BN doivent tout mettre en œuvre pour que l'institution puisse participer au concert des bibliothèques nationales. Les services techniques devraient être redynamisés et une formation continue des agents devrait être assurée afin qu'ils puissent faire face aux défis qui sont les leurs. La BN, en sa qualité, a des charges à assumer ; l'indexation des documents avec des outils adéquats, la constitution d'une liste d'autorité auteurs, et la mise à jour du

catalogue, en vue de fournir l'information bibliographique aux utilisateurs, tant sur le plan national qu'international, en font partie.

Quant à l'informatisation de la BN, elle est devenue une question incontournable. L'informatique est un outil qui a entraîné un changement dans l'organisation et la gestion de l'information. Par conséquent, l'informatisation permettrait à la BN d'optimiser la recherche d'information, d'offrir aux usagers un meilleur service, en un mot, l'informatisation permettrait d'évoluer vers la qualité ; elle faciliterait l'accès à des sources documentaires extérieures.

Des normes ont été définies sur le plan international pour faire la description des documents en vue de faciliter l'échange de l'information bibliographique. De même, avec l'introduction de l'informatique, des structures de données ont été prévues pour l'échange au moyen de l'ordinateur. Aujourd'hui, la BN souffre d'une absence d'infrastructure informatique alors qu'elle devrait être une pourvoyeuse de l'information bibliographique à tout type de bibliothèque sur le plan national et international. De ce point de vue, en principe, une bibliothèque au Bénin ou partout ailleurs, devait pouvoir se référer à la Bibliothèque nationale du Bénin, en vue d'obtenir l'information bibliographique sur tout document édité au Bénin et l'intégrer directement dans son catalogue. Elle évite ainsi de reprendre la description d'un document que la BN est censée avoir en sa qualité de Bibliothèque nationale bénéficiaire du dépôt légal.

A la BN, bien que le traitement soit fait par différents services, les bases de données qui en sont issues ne sont pas partagées. Les autres services ne peuvent pas y accéder pour exploitation ; c'est dire que les résultats du traitement ne sont pas exploités par toute la BN alors que les autres services, le service de la communication surtout, en ont besoin. En conséquence, la catalogue manuel n'est pas mis à jour, les documents acquis ne sont pas tous signalés et ne

peuvent donc faire l'objet d'une recherche. Dans ces conditions, une recherche exhaustive ne pourrait être faite.

Notre étude portera sur les préalables pour l'élaboration d'un catalogue informatisé de la Bibliothèque Nationale. Elle se rapporte au problème général de l'informatisation de la Bibliothèque nationale. Nous aborderons les aspects suivants :

- l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque ;
- la non adoption de normes en matière d'informatisation des bibliothèques ;
- la non disponibilité de la recherche automatisée au profit des usagers.

Ainsi, pour contribuer à la résolution des problèmes liés à la problématique choisie, nous avons libellé notre thème de recherche comme suit : « **Jalons pour l'élaboration d'un catalogue informatisé de la Bibliothèque Nationale du Bénin** ».

## **Paragraphe II : Vision globale de résolution de la problématique spécifiée**

La vision globale de résolution de la problématique spécifiée concerne chaque problème spécifique.

La résolution du problème spécifique N° 1, relatif à l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque, passe par les principes à observer pour le choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque.

Le problème spécifique N° 2 qui correspond à la non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque, fait appel aux mesures à prendre pour que la BN soit dotée d'un minimum de normes nécessaires à la mise en œuvre du processus d'informatisation.

Le problème spécifique N°3 traite des conditions pour rendre possibles les recherches informatisées au profit des usagers.

Cette vision globale de résolution retenue sera restituée à travers une démarche méthodologique composée des étapes ci-après :

- formulation et fixation des objectifs ;
- formulation des hypothèses ;
- revue de littérature ;
- choix méthodologique ;
- analyse des données ;
- proposition des approches de solution ;
- conditions de mise en œuvre des solutions.

## **CHAPITRE PREMIER**

CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION DU  
CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

## **Section I : Objectifs et démarche méthodologique de l'étude**

### **Paragraphe I : Objectifs, hypothèses et revue de littérature**

#### **A- Objectifs et formulation des hypothèses**

##### **1- Objectifs de l'étude**

Les objectifs de l'étude se déclinent en un objectif général et des objectifs spécifiques :

- Objectif général : Réaliser les préalables à l'élaboration d'un catalogue informatisé de la Bibliothèque nationale du Bénin.
- Objectifs spécifiques : ils sont formulés par rapport aux problèmes spécifiques identifiés.
  - 4) Identifier un système intégré de gestion de bibliothèque capable de répondre aux besoins de la BN,
  - 5) Etudier et identifier les normes professionnelles nécessaires à l'informatisation du catalogue de la BN,
  - 6) Mettre à la disposition des usagers une interface de recherche conviviale.

##### **2- Causes et hypothèses liées à l'étude**

Elles porteront sur chaque problème spécifique :

- Causes et hypothèses liées au problème spécifique N°1

Plusieurs causes sont à la base du problème spécifique N°1 relatif à l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque. Elles concernent :

- l'inexistence d'une infrastructure informatique solide qui est la condition d'un déploiement d'un système intégré de gestion de bibliothèque,

- la volonté existe, mais les moyens ne sont pas mis à disposition.

De ces causes, nous pouvons déduire comme hypothèse que « **l'absence d'une infrastructure informatique solide et l'inexistence de moyens financiers propres à la BN expliquent l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque** ».

- Causes et hypothèses liées au problème spécifique N°2

Le problème spécifique N°2 est la non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque. En effet, les enjeux de la normalisation semblent ne pas être bien perçus par les responsables de la BN. Les causes sont liées au :

- manque de recyclage des agents de la BN,
- manque de continuité dans les activités de la BN.

Nous pouvons conclure comme hypothèse que « **le manque de recyclage des agents et le manque de continuité et de suivi dans les activités de la BN, sont à la base de la non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque** ».

- Causes et hypothèses liées au problème spécifique N°3

Quant au problème spécifique N°3 relatif à l'absence de recherches automatisées au profit des usagers, les causes se retrouvent au niveau de :

- La non mise à jour du catalogue manuel,
- L'inexistence d'une interface de recherche conviviale.

Nous en déduisons l'hypothèse suivante : « **L'inexistence d'une interface de recherche conviviale justifie l'absence de recherches automatisées au profit des usagers.** »

## **B- Synthèse et revue de littérature**

### **1- Tableau de bord de l'étude (TBE)**

Le TBE fait la synthèse des problèmes, objectifs, causes et hypothèses liés à l'étude. Il se présente comme suit :

Tableau N°2 : Tableau de bord de l'étude

Niveau d'analyses		Problématique	Objectifs	Causes supposées	Hypothèses
<b>Niveau général</b>		<b>Problème général</b> Absence d'un catalogue informatisé de la BN	<b>Objectif général</b> Réaliser les préalables à l'élaboration d'un catalogue informatisé de la BN		
<b>Niveaux spécifiques</b>	<b>1</b>	<b>Problème spécifique N°1</b> Inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque	<b>Objectif spécifique N°1</b> Identifier un système intégré de gestion de bibliothèque capable de répondre aux besoins de la BN	<b>Cause spécifique N°1</b> L'inexistence d'une infrastructure informatique solide et le manque de moyens financiers propres à la BN	<b>Hypothèse spécifique N°1</b> L'absence d'une infrastructure informatique solide et le manque de moyens financiers propres à la BN expliquent l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque
	<b>2</b>	<b>Problème spécifique N°1</b> Non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque	<b>Objectif spécifique N°2</b> Etudier et identifier les normes professionnelles nécessaires à l'informatisation du catalogue de la BN	<b>Cause spécifique N°2</b> Le manque de recyclage des agents de la BN et le manque de continuité dans les activités de la BN	<b>Hypothèse spécifique N°2</b> Le manque de recyclage des agents de la BN et le manque de continuité des activités de la BN, sont à la base de la non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque
	<b>3</b>	<b>Problème spécifique N°3</b> Absence de recherches automatisées au profit des usagers	<b>Objectif spécifique N°3</b> Mettre à la disposition des usagers une interface de recherche conviviale	<b>Cause spécifique N°3</b> La non mise à jour du catalogue manuel et l'inexistence d'une interface de recherche conviviale	<b>Hypothèse spécifique N°3</b> L'inexistence d'une interface de recherche conviviale justifie l'absence de recherches automatisées au profit des usagers

## **2- Revue de littérature**

L'informatisation en général accélère les opérations, élimine les tâches répétitives, rend plus fiable le traitement et par conséquent fait gagner du temps. Deux principaux soucis doivent inciter un responsable de bibliothèque à l'informatisation : l'amélioration du fonctionnement interne de l'établissement par une réorganisation du circuit du document et des circuits de travail, et l'amélioration du service aux utilisateurs par la réduction de la durée des transactions de prêt, donc la durée des files d'attente.

L'informatisation d'une bibliothèque est une opération qui nécessite une grande rigueur méthodologique depuis la préparation du projet jusqu'à la phase finale de sa réalisation. La rigueur à observer est d'autant plus grande qu'il s'agit d'une grande bibliothèque comme une bibliothèque universitaire ou une bibliothèque nationale. Accart et Réthy (2008, p. 155) proposent les grandes étapes suivantes : la constitution d'un groupe de projet, l'analyse et la critique de l'existant, l'étude des besoins, le cahier des charges, l'appel d'offres, le dépouillement de l'appel d'offres, le choix du prestataire, la phase de réalisation, le paramétrage de la base, la maquette du logiciel, les tests et les compléments, la réalisation finale, la formation des documentalistes et la formation des utilisateurs.

Dans le processus d'informatisation, quelques aspects sont importants à prendre en compte comme les normes professionnelles, le choix du logiciel et les fonctions à informatiser.

La normalisation reste un problème crucial surtout dans le cas d'une bibliothèque nationale, vu ses missions. Deux facettes de la normalisation doivent être prises en compte : les normes de description bibliographique et les normes d'échange des données ; la première est relative au traitement intellectuel des documents et la seconde à l'aspect informatique.

Depuis de longues dates, des efforts ont été faits au plan international pour faciliter la communication et l'échange des données bibliographiques. L'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) a défini par exemple un ensemble de principes pour la description bibliographique sous le nom de International Standard Bibliographic Description (ISBD, Description bibliographique internationale normalisée des documents) et l'International Standard Organization a défini la norme ISO 2709 pour l'échange des données bibliographiques entre systèmes informatiques. Pour assurer la lecture des données bibliographiques par les machines, la Library of Congress avait initié un format, le Machine Readable Catalog (MARC). Le succès du MARC a engendré une série de formats MARC nationaux : cependant, sur le plan international aujourd'hui, deux formats MARC s'imposent : le MARC 21 et l'UNIMARC. Il existe donc une relation étroite entre l'ISBD, le MARC et la norme ISO 2709.

« Les ISBD constituent un ensemble de spécifications normatives, validées au niveau international, pour la description bibliographique des documents. Ils existent depuis plus de trente ans et sont largement adoptés dans le monde où ils servent de référence pour les règles nationales ou multinationales de catalogage. »<sup>3</sup> Outre l'ISBD général, il existe une ISBD pour chaque type de document, mais il y a quelques années, l'IFLA a lancé une réflexion qui a abouti à la fusion de l'ensemble des ISBD en une ISBD unique en cours de validation.

En France, les normes AFNOR (Association française de normalisation) concernent la description bibliographique des différents types de documents et s'appuient sur la structure des ISBD. « Ce sont là les véritables règles de catalogage qui devraient être universellement respectées, que l'on travaille de façon manuelle ou de façon informatisée » (Duchemin, 1996, p. 139).

---

<sup>3</sup><http://www.bnf.fr/pages/infopro/normes/no-unimarc.htm>

Ce qui se remarque en général dans les bibliothèques nationales, c'est le souci du respect des normes nationales et internationales en matière de traitement des documents. Les différents sites web des bibliothèques nationales du Brésil, de la Tchécoslovaquie, de la Chine, de l'Australie, etc. montrent cet effort constant de l'utilisation des normes internationales notamment les formats MARC, la norme ISO 2709, la norme Z 39.50 et bien d'autres encore.

Le choix du logiciel est une opération délicate du processus d'informatisation de bibliothèques. En effet, il engage pour plusieurs années et a des répercussions importantes sur les services au public et le fonctionnement. Les fonctionnalités mises en œuvre sont variées. Certaines bibliothèques optent pour l'informatisation de l'ensemble du circuit du document. Les opérations comme le catalogage avec la gestion des notices bibliographiques, la gestion des notices d'autorité et la gestion des exemplaires ; la circulation des documents avec les prêts et retours, les réservations et les retards ; la gestion des emprunteurs ; la recherche documentaire ; les acquisitions avec la gestion des commandes, la réception des commandes, et le suivi des bons de commande. Il y a également le récolement et le désherbage, les statistiques, l'édition-bibliographies, catalogues. Mais beaucoup d'autres font une informatisation partielle ; elles mettent seulement en ligne des bases de données bibliographiques.

De nombreuses bibliothèques nationales ont procédé à l'informatisation de leur service et offrent en ligne sur leur site web la consultation de leur catalogue (cf. tableau suivant).

**Tableau N°3 : BN qui offrent en ligne sur leur site web la consultation de leur catalogue**

<b>Pays</b>	<b>Site web</b>	<b>Url du catalogue</b>	<b>Règles de catalogage</b>	<b>ISBD</b>	<b>MARC</b>	<b>Logiciel/système</b>
<b>Tunisie</b>	<a href="http://www.bnt.nat.tn">http://www.bnt.nat.tn</a>	<a href="http://www.bnt.nat.tn">http://www.bnt.nat.tn</a>	-	non	UNIMARC	-
<b>Maroc</b>	<a href="http://www.bnrm.ma">http://www.bnrm.ma</a>	<a href="http://opac.bnrm.ma:8000/cgi-bin/gw_49_5F/chameleon/">http://opac.bnrm.ma:8000/cgi-bin/gw_49_5F/chameleon/</a>	-	non	UNIMARC	-
<b>Namibie</b>	<a href="http://www.nln.gov.na">http://www.nln.gov.na</a>	<a href="http://www.nln.gov.na/databases.html">http://www.nln.gov.na/databases.html</a>	-	non	non	CDS/ISIS
<b>Cap Vert</b>	<a href="http://www.bn.cv">http://www.bn.cv</a>	<a href="http://www.bn.cv/scgi-bin/wxis.exe/iah/scripts/IsisScript=iah/.xis&amp;lang=pt&amp;base=Biblioteca-National">http://www.bn.cv/scgi-bin/wxis.exe/iah/scripts/IsisScript=iah/.xis&amp;lang=pt&amp;base=Biblioteca-National</a>	-	non	non	ABCD
<b>Afrique du Sud</b>	<a href="http://www.nlsa.ac.za">http://www.nlsa.ac.za</a>	<a href="http://www.nlsa.ac.za">http://www.nlsa.ac.za</a>	-	-	-	-
<b>Australie</b>	<a href="http://www.nla.gov.au">http://www.nla.gov.au</a>		AACR2		MARC 21	Voyager
<b>Brésil</b>	<a href="http://www.bn.br">www.bn.br</a>	<a href="http://catalogos.bn.br">http://catalogos.bn.br</a>		non	MARC 21	
<b>France</b>	<a href="http://www.bnf.fr">www.bnf.fr</a>	<a href="http://catalogue.bnf.fr">http://catalogue.bnf.fr</a>	AFNOR	oui	UNIMARC/INTERMARC	
<b>USA</b>	<a href="http://www.loc.gov">www.loc.gov</a>	<a href="http://catalog.loc.gov">http://catalog.loc.gov</a>	AACR2	-	MARC 21	Voyager

## **Paragraphe II : Choix de la méthodologie de l'étude**

Nous avons utilisé la méthode d'enquête par questionnaire pour recueillir les informations dont nous avons besoin. Un questionnaire a été adressé aux usagers de la BN.

Les hypothèses 1 et 2 ne peuvent être justifiées que par des informations collectées au niveau de l'administration de la BN. Après plusieurs entretiens avec le directeur de la Bibliothèque Nationale (DBN), nous avons élaboré un questionnaire à son intention compte tenu de sa position hiérarchique au sein de l'institution. Nous estimons qu'il est le mieux placé pour nous donner les informations dont nous avons besoin.

Ensuite, nous nous sommes proposé de prendre un échantillon de 100 personnes parmi les usagers de la BN. Nous avons choisi les usagers de la salle de recherche et ceux de la salle de prêt ; ceux de la section enfantine n'ont pas été pris en compte en raison de leur jeune âge. Le questionnaire a été systématiquement distribué aux usagers qui se sont présentés du 1<sup>er</sup> au 26 novembre 2011.

Sur la période retenue, 88 questionnaires ont pu être distribués. Tous ont été recueillis, soit un taux de réponse de 100%, mais 5 questionnaires ont été annulés pour raison d'incohérence ou d'insuffisance des réponses. Le reste (94%) est valide et a fait l'objet de traitement et d'analyse.

Une fois les questionnaires recueillis, nous avons procédé à leur codification. Ensuite nous avons créé une base de données sous IDAMS<sup>4</sup> pour le traitement informatique des données.

---

<sup>4</sup> IDAMS (International developed data analysis and management system) est un logiciel de gestion et d'analyse de données statistiques développé par l'UNESCO (<http://www.unesco.org/idams>)

## **Section II : Collecte des données**

### **Paragraphe I : Présentation et analyse des données**

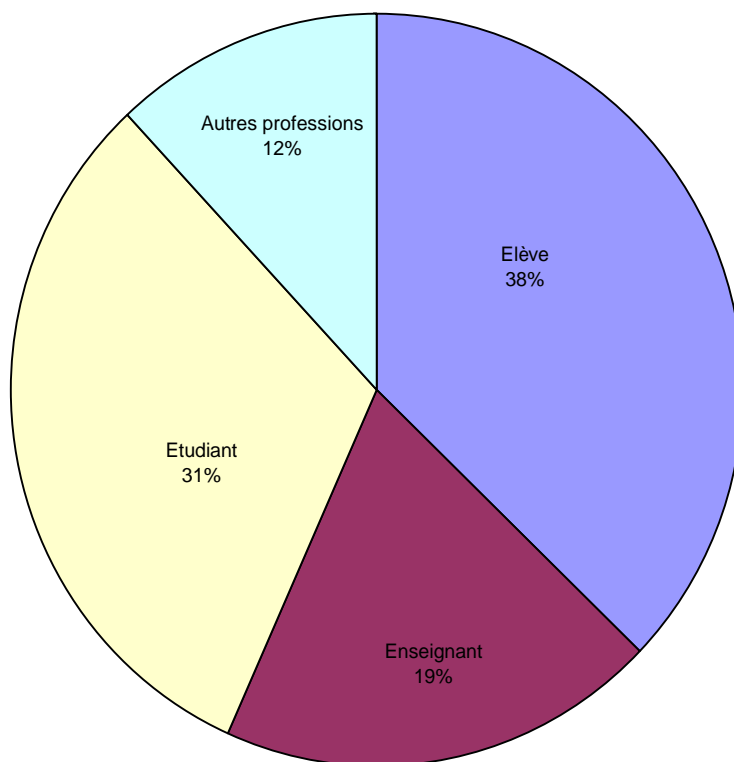
#### **A- Présentation et analyse des données du questionnaire adressé au DBN**

Le questionnaire adressé au DBN s'articule autour des hypothèses 1 et 2 et avait pour objectif de savoir s'il existe un projet d'informatisation de la BN, et quels sont les principes de base qui guideraient dans le choix d'un logiciel et des normes professionnelles de description bibliographique et d'informatique documentaire.

Des réponses recueillies, il ressort qu'il n'existe pas un projet concret d'informatisation de la BN. Le DBN estime qu'une étude de faisabilité est indispensable à l'élaboration d'un tel projet. Cependant, il a déclaré avoir bénéficié, à cette fin, de matériels informatiques grâce à l'UNESCO, et que des démarches sont en cours en vue du financement de l'étude de faisabilité. Le DBN reconnaît que l'informatisation est un problème commun à toutes les bibliothèques nationales de la sous-région et fait l'objet de discussions régulières lors des conférences annuelles de l'IFLA.

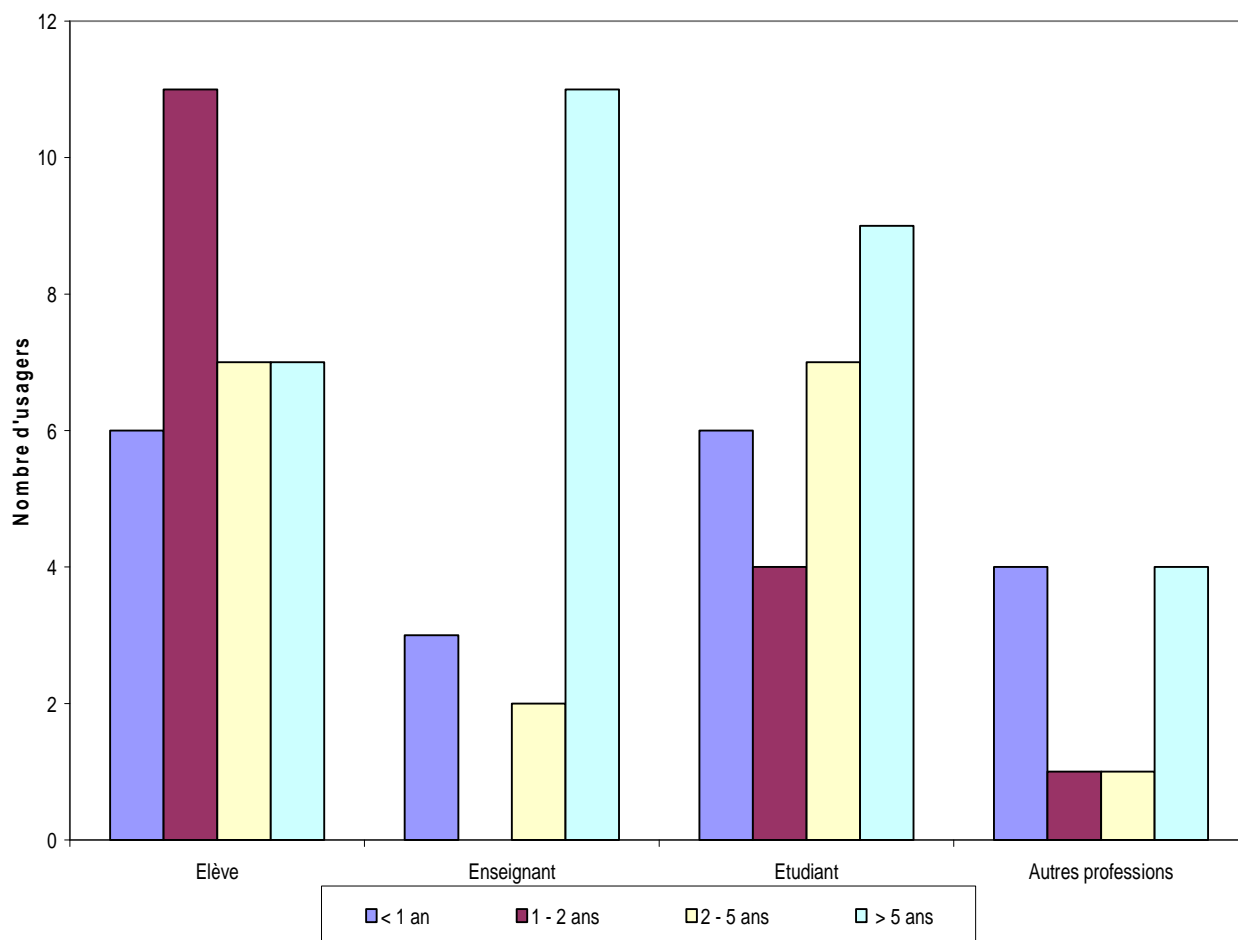
Le DBN préférerait choisir un logiciel libre à un logiciel propriétaire pour des raisons financières, mais estime que le logiciel propriétaire serait l'idéal. Les normes pour l'échange des données bibliographiques devraient être retenues de concert avec les autres bibliothèques nationales d'Afrique. Il souhaite qu'un projet d'informatisation prenne en compte tous les services.

## **B- Présentation et analyse des données du questionnaire adressé aux usagers**



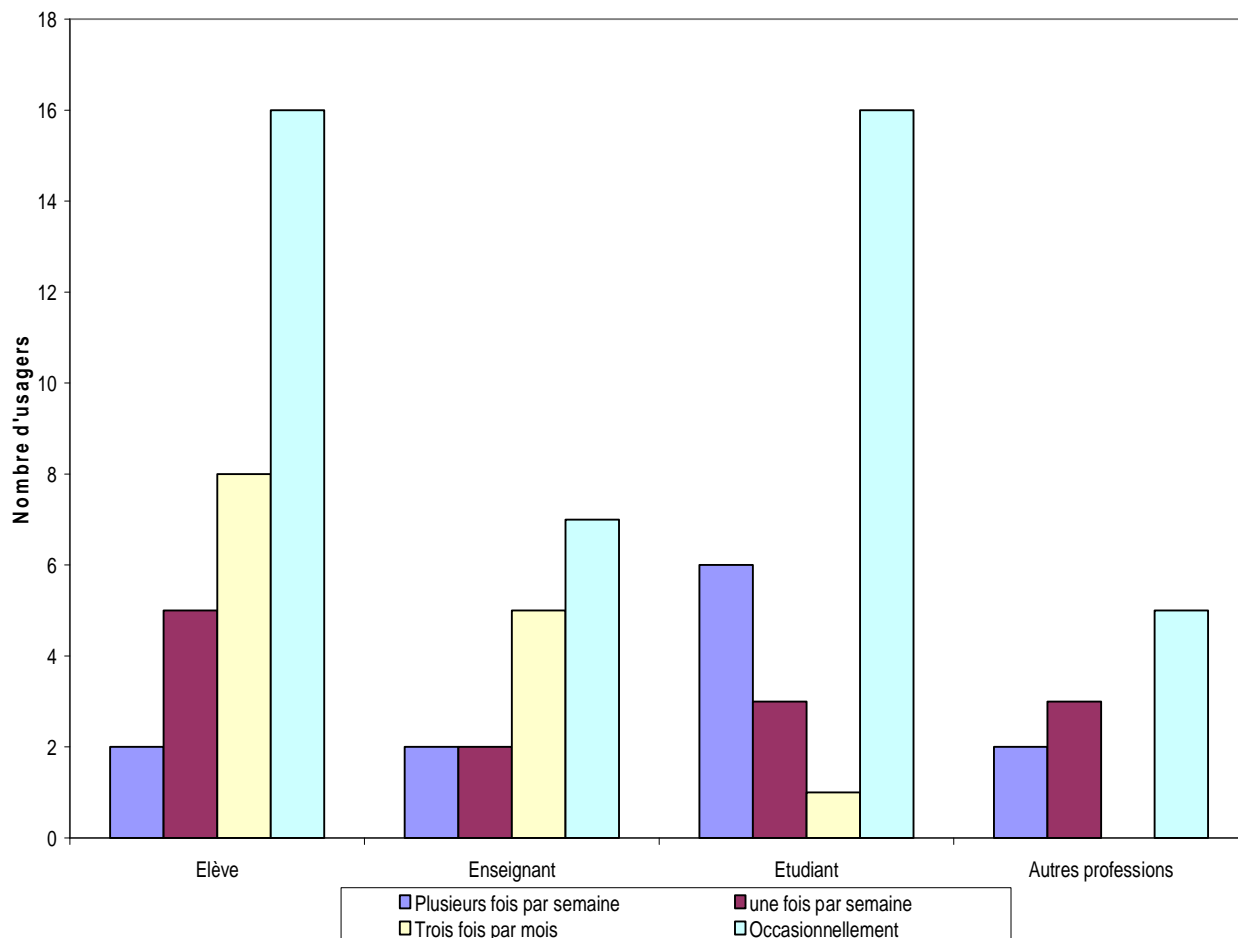
**GRAPHIQUE N°1 : REPARTITION DES ENQUETES PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE**

Les élèves (38%) et les étudiants (31%) constituent la majeure partie des usagers qui fréquentent la Bibliothèque Nationale. Ensuite viennent les enseignants (19%), et enfin différentes autres professions (12%) telles que les commerçants, distributeur d'aliment, financier, rebobineur, comptable, économiste, etc.



**GRAPHIQUE N°2 : REPARTITION DES ENQUETES PAR PROFESSION ET ANCIENNETE**

Ce graphique indique l'ancienneté des usagers à la BN. Les plus anciens usagers de la Bibliothèque nationale sont les enseignants. Viennent ensuite les étudiants, les élèves et enfin les autres professions.



### **GRAPHIQUE N° 3 : REPARTITION DES ENQUETES PAR PROFESSION ET PAR FREQUENCE DE VISITE**

Ce graphique montre la fréquence de visite des différentes catégories d'usagers. La lecture du graphique n°3 suggère que la plupart des usagers, toutes catégories confondues, viennent occasionnellement à la BN. Les plus fréquents sont les étudiants et les élèves.

## UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE

Usagers ayant l'habitude de fréquenter autres bibliothèques	Oui	Non
	55	28
Existence d'outils informatiques pour la recherche dans ces autres bibliothèques	Oui	Non
	13	42

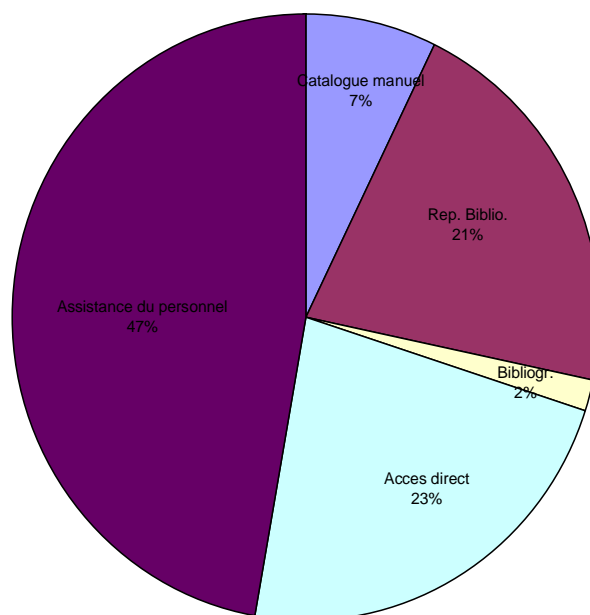
### **TABLEAU N° 4 : PARMIS LES ENQUETES, CEUX QUI VISITENT UNE AUTRE BIBLIOTHEQUE ET QUI ONT ACCES AU PC DANS CETTE BIBLIOTHEQUE**

66% des enquêtés de la BN visitent une autre bibliothèque. Parmi eux, 23% bénéficient d'une assistance de l'ordinateur dans la recherche documentaire dans cette autre bibliothèque. 77% n'en bénéficient pas. Ceci implique que peu de bibliothèques, parmi celles que les usagers de la BN fréquentent, sont informatisées.

Les avantages que les usagers estiment que l'informatique leur apporte, sont de plusieurs ordres :

- gain de temps,
- moins de fouilles,
- recherche facile,
- recherche en ligne...

## LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE



### GRAPHIQUE N°4 : REPARTITION DES ENQUETES PAR MODE DE RECHERCHE

Les usagers ont souvent recours à l'assistance du personnel (47%). L'accès direct (23%) est le second mode de recherche utilisé, ensuite le répertoire bibliographique (21%), le catalogue manuel (7%) et enfin la bibliographie (2%). On en retient que les usagers ne savent pas utiliser les outils mis à leur disposition pour leurs recherches. Ils ont souvent besoin d'être assisté.

57 personnes sur 83 soit 69% retrouvent vite un document avec ces outils. 26 personnes soit 31% ne retrouvent pas vite un document recherché. Les difficultés évoquées dans l'utilisation de ces outils sont relatives :

- au manque de formation pour l'utilisation des outils (27 personnes soit 33%),
- au mauvais classement des ouvrages (5 personnes soit 6%),
- à la non pertinence des documents retrouvés (2 personnes soit 2%),
- à la non informatisation (2 personnes soit 2%)...

17 personnes (20%) n'éprouvent aucune difficulté dans l'utilisation de ces outils ; 26 personnes (31%) ne donnent aucune réponse ; 4 personnes (5%) ont donné des réponses incompréhensibles.

Bien que les usagers ne lient pas les difficultés dans la recherche à la non informatisation de la BN, ils estiment à 90% que l'informatique peut contribuer à une solution ; 53% souhaitent avoir une méthode de recherche autre que les actuelles. Les méthodes identifiées par les usagers, dans l'ordre d'importance décroissant sont : l'accès à un catalogue informatisé, l'accès à l'Internet gratuit et la consultation de personnes ressources.

## **Paragraphe II : Vérification des hypothèses et établissement du Diagnostic**

### **A- Vérification des hypothèses**

La première hypothèse de travail que nous avons retenue se formule comme suit : « **l'absence d'une infrastructure informatique solide et l'inexistence de moyens financiers propres à la BN expliquent l'inexistence d'un logiciel de gestion de bibliothèque** ». Des propos recueillis auprès du DBN, il ressort que le besoin d'informatisation se fait sentir et qu'il est primordial qu'une étude de faisabilité soit conduite avant l'élaboration du projet d'informatisation. Par ailleurs, il a déclaré que sur financement de l'UNESCO, du matériel informatique avait été acquis en vue d'un début d'informatisation des services de la BN et que les moyens financiers font cruellement défaut. De plus les ordinateurs acquis sont pour la plupart hors d'usage. Notre hypothèse est ainsi confirmée.

La deuxième hypothèse est libellée de la manière suivante : « **le manque de recyclage des agents et le manque de continuité et de suivi dans les activités**

**de la BN, sont à la base de la non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque ».** Des formations au profit du personnel ont été organisées. Cependant, il n'y a pas un plan de formation du personnel pour favoriser la mise à jour des connaissances, ou s'il en existe, il n'a jamais été pris en compte par le ministère. De même, la BN n'ayant pas engagé des réflexions en matière d'informatisation de ses services, le choix de normes n'était pas opportun. Notre hypothèse se trouve justifiée.

La troisième et dernière hypothèse est : « **L'inexistence d'une interface de recherche conviviale justifie l'absence de recherches automatisées au profit des usagers** ». Des réponses recueillies auprès des usagers, il ressort que 31% ne retrouvent pas vite un document, même si seulement 2% déclarent que les difficultés dans la recherche de document sont liées à l'absence d'un catalogue informatisé, 90% du total des enquêtés pensent que l'outil informatique peut résoudre ces difficultés. La BN utilise actuellement le CDS-ISIS pour gérer ses catalogues. Le langage de recherche de ce logiciel exige une syntaxe qu'il n'est pas évident que l'utilisateur ordinaire maîtrise. Mettre ce logiciel à la disposition des usagers ne serait pas d'une grande utilité. Donc, si les usagers de la BN n'ont pas accès au catalogue informatisé, c'est parce que la BN ne peut leur offrir actuellement une interface conviviale.

## **B- Etablissement du diagnostic**

L'étude nous a permis de poser les diagnostics suivants :

- la BN ne dispose pas d'une infrastructure informatique solide, ni de budget conséquent ;
- elle ne s'est pas dotée d'un logiciel de gestion de bibliothèque ;
- le personnel manque de recyclage ;
- la BN n'a pas adopté de normes en matière d'informatisation ;

- la BN n'a pas mis au service de ses usagers une interface de recherche informatisée.

Pour pallier ses problèmes, nous nous proposons de procéder au choix d'un logiciel pour la gestion des services de la BN, d'étudier et d'identifier les normes en matière d'informatisation au profit de la BN et enfin de présenter une interface de recherche utilisable par les usagers.

## **CHAPITRE DEUXIEME**

**APPROCHES DE SOLUTIONS ET CONDITIONS  
DE MISE EN ŒUVRE**

## **Section I : Approches de solutions**

### **Paragraphe I : Le choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque et proposition de normes en matière d'informatisation de bibliothèque**

#### **A- Le choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque**

Le choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque reste fondamental pour une informatisation de la BN. Il tient compte par exemple du type de bibliothèque, des moyens humains et financiers disponibles, de l'environnement de la bibliothèque, de l'existant.

La BN dispose de catalogues gérés actuellement par CDS/SIS. D'une brève investigation faite, il ressort que les logiciels utilisés par les services d'information et de documentation au Bénin actuellement sont PMB et Koha. Par ailleurs, il ne nous a pas été possible de reconnaître le système de gestion des catalogues des autres bibliothèques de la sous-région. Notre étude se limitera alors à trois logiciels : CDS/ISIS, PMB, et Koha.

#### § CDS/ISIS

Computerized Documentation System / Integrated Set of Information Services est un logiciel de gestion de base de données textuelles produit et distribué depuis les années 1970 par l'UNESCO. A proprement parler, il n'est pas fait pour gérer la documentation, mais tout type de base de données non numériques. Cependant, les services d'information de par le monde l'utilisent, surtout dans les pays en développement (de Smet, 2009<sup>5</sup>, p.3 cité par Mègnignèto, 2010, p.1). Ce n'est pas un système intégré de gestion de bibliothèque. Une modernisation du logiciel a débuté et a abouti à un système intégré de gestion de bibliothèque dénommé ABCD, de l'espagnol Automatisación de bibliotecas y Centros de Documentación (en français, Automatisation des Bibliothèques et

---

<sup>5</sup>deSmet, Egbert, 2009. The abcd of ABCD : the reference manual : version 1.0. URL : [http://bvsmodelo.bvsalud.org/download/abcd/manuais/ABCofABCD\\_actualizado.pdf](http://bvsmodelo.bvsalud.org/download/abcd/manuais/ABCofABCD_actualizado.pdf)

Centres de Documentation), qui tourne dans un environnement client/serveur et dont les fonctions sont accessibles à travers un navigateur (Mêgnigbèto, 2010, p.1). Il offre des fonctions de catalogage suivant la structure du MARC 21, de UNIMARC, ou de tout autre format structuré, de bulletinage, de prêt, des statistiques, des acquisitions, d'échange des données au format ISO 2709, le client Z 39.50.

### § PMB

PMB est un logiciel libre de gestion de bibliothèque dont le développement est coordonné par la société PMB Services. Il tourne dans un environnement client/serveur et ses fonctions sont exécutées à travers un navigateur. PMB est entièrement intégré à l'environnement web et repose sur une plateforme Apache-PHP-MySQL. PMB se divise en deux parties ou modules : le module de gestion, et le module d'interrogation ou Open Public Access Catalogue (OPAC), ou encore catalogue public. Le module OPAC est essentiellement pour le grand public, c'est-à-dire les usagers du système d'information documentaire, pour les besoins de recherche documentaire. Le module de gestion présente la plupart des fonctions du logiciel : catalogue, circulation, autorités, éditions, diffusion sélective de l'information et administration.

### § Koha

Koha est un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) développé, à partir des années 2000, par une communauté d'informaticiens sur des environnements informatiques libres. Il fonctionne particulièrement bien sur les plateformes GPL, Linux, Debian. Mais il fonctionne également sur la plateforme Windows. Il tourne dans un environnement client/serveur et ses fonctions sont exécutables à travers un navigateur, ce qui lui confère une certaine convivialité. Il inclut entre autres : un système complet de catalogage, respectant les formats MARC, un module de circulation (prêts, retours, transferts inter-sites, gestion

des retards, etc.), un module d'acquisition, un module de bulletinage et de gestion des abonnements de périodiques et une interface d'interrogation ou catalogue public (OPAC).

### § Choix du logiciel

D'après le DBN, les directeurs des bibliothèques nationales optent unanimement pour les logiciels libres. De plus, il argumente que le choix d'un logiciel libre serait judicieux étant donné que les moyens financiers font cruellement défaut. Les logiciels libres présentent en effet de nombreux avantages ; du point de vue de la fonctionnalité, de la rentabilité, de l'efficacité, de la fiabilité et de la sécurité, du respect des standards, de la garantie de la liberté, de l'indépendance et de la pérennité. Ils offrent aussi des avantages économiques. ABCD, PMB et Koha sont tous libres.

Dans un article récent, Mègnigbêto et al. (2011) soutiennent que PMB présente de nombreuses insuffisances dans l'affichage des notices bibliographiques au format ISBD et dans la production de données au format MARC d'échanges de données bibliographiques entre systèmes informatiques. Ils affirment qu'une bibliothèque qui a l'obligation de respecter les normes professionnelles de description bibliographique et de communication de données bibliographiques entre systèmes informatiques, comme la BN, ne peut se satisfaire de l'utilisation de PMB. Le choix reste donc entre Koha et ABCD.

Avec Koha, il est impossible d'avoir plusieurs bases de données, à moins que plusieurs systèmes du logiciel soient installés. Or, la BN peut éprouver le besoin de créer une base de données pour chaque type de documents, ou pour des fonds aux caractéristiques particulières, comme le fonds anciens, les estampes et les monnaies. Par ailleurs, la BN utilise déjà la technologie du CDS/ISIS ; nous proposons qu'elle y reste en adoptant ABCD. Cela lui évite la reconversion du

contenu des bases données existantes, et par conséquent la perte éventuelle de données.

### **B- Proposition de normes en matière d'informatisation de bibliothèque**

Les normes AFNOR permettent la description bibliographique et l'élaboration de catalogue ; cependant en vue de l'échange de données entre systèmes informatiques, les données bibliographiques se mettent au format MARC. Depuis le succès du MARC originel élaboré dans les années 50 aux USA, plusieurs formats de la même structure ont été mis en œuvre, soit à un niveau national, soit au niveau international. Aujourd'hui, on parle du MARC 21, de l'UNIMARC, de l'INTERMARC notamment.

Le MARC 21 est la fusion des formats MARC des USA et du Canada. Il s'utilise principalement en zone anglo-saxonne. L'UNIMARC est produit et maintenu par l'IFLA; il a été adopté dans beaucoup de pays de l'Union européenne. L'INTERMAC est un format interne à la BnF ; pour les échanges de données, la BnF utilise plutôt UNIMARC. Vu que l'UNIMARC est porté par l'IFLA qui est une association mondiale des grandes institutions documentaires, dont les bibliothèques nationales du monde entier, nous proposons l'adoption par la BN du format UNIMARC pour l'échange des données bibliographiques. La BN devra aussi prendre en compte la possibilité d'utiliser des clients Z 39.50 pour la collecte des données auprès des grands serveurs bibliographiques et à terme mettre en place son propre serveur Z 39.50 en vue de fournir ses partenaires. Elle devra également pouvoir échanger des données au format ISO 2709.

Nous proposons donc comme normes à adopter par la BN : l'UNIMARC, la norme ISO 2709, et la norme Z 39.50.

The screenshot shows a web-based form for creating a new UNIMARC record. The form is titled 'New' and contains several dropdown menus for selecting metadata values. The 'Titre et mention de responsabilité' field (tag 200) contains the text '0'aGrand-Popo, une symphonie inachevée'bTexte imprimé'. Below this, there is a field for 'Mention d'édition' (tag 205) which is currently empty. The interface includes a navigation bar at the top with 'aller à l'enreg', 'parcourir par', and 'Valeur déf.' options, and a 'Format d'affichage' dropdown set to 'ISBD'.

**FIGURE 1** : Saisie d'une notice dans la base de données UNIMARC sous ABCD

ABCD offre plusieurs formats d'affichage des données et donne également la possibilité d'en écrire pour des besoins spécifiques. Voici des notices extraites de la base de données UNIMARC que nous avons alimentée ; elles sont affichées en ISBD, le format est disponible dans la base de données UNIMARC.

**Le mal d'aimer** [Texte imprimé] / Modeste GansouWéwé. - Cotonou : Les éd. plurielles, 2010. - 258p.; 18cm. - (plumes dorées).

ISBN 978-99919-344-3-3

GansouWéwé, Modeste

**Grand-Popo, une symphonie inachevée** [Texte imprimé] / Sylvain Luc C. Amoussou. - Cotonou : les éd. du flamboyant. - 136p.; 21cm.

ISBN 978-99919-37-97-7

Amoussou, Sylvain Luc C.

**Moustiques** [Texte imprimé] / Nakanawa Cosme Agboton. - Cotonou : les éd. du flamboyant, 2011. - 54p.; 23cm.

ISBN 978-99919-867-9-1

Agboton, Nakanawa Cosme

**Produire l'huile rouge de bonne qualité avec le dépulpeur de fruits de palme** [Texte imprimé] / Roger H. Ahouansou, Patrice Y. Adégbola, Jean-Louis Ahounou et al ; [préf. David Y. Arodokoun]. - Cotonou : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, 2011. - 73p.; 21cm. - (Référentiel technico-économique de la production agricole).

ISBN 978-99919-380-4-2

Ahouansou, Roger H.  
Adégbola, Patrice Y.  
Ahounou, Jean-Louis  
Monhouanou, Jean  
Savi, Marie-Cécile  
Olou, Denis B.  
Arodokoun, David Y.

**Morphologie et fonctionnalité du conte africain** [Texte imprimé] : essai / Bernardin H. Kpogodo. - Cotonou : Ed. Plumes soleil, 2011. - 206p.; 22cm.

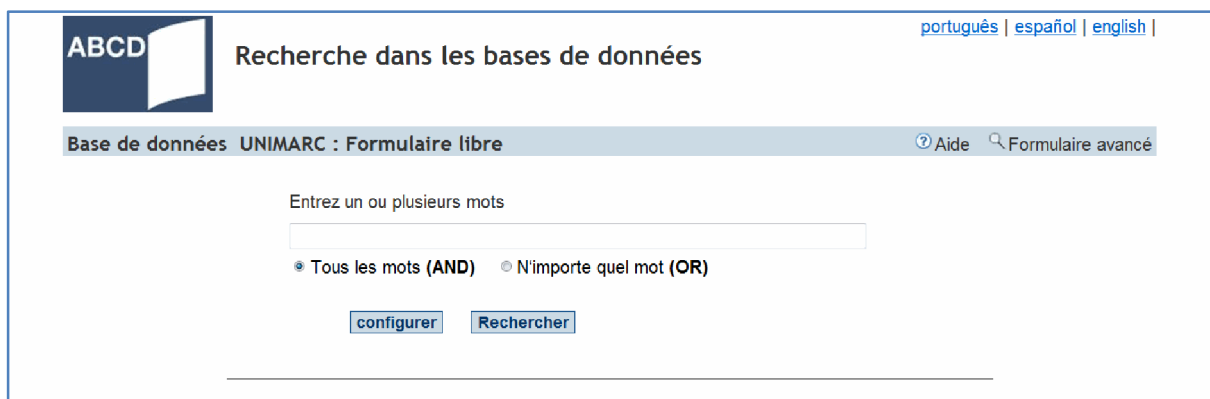
ISBN 978-99919-862-2-7

Kpogodo, Bernardin H.

## **Paragraphe II : Interface de recherche pour le public**

L'OPAC de ABCD offre deux possibilités de recherche : un formulaire libre et un formulaire avancé. Pour le formulaire libre, l'utilisateur entre librement ses termes de recherche. Pour le formulaire avancé, il peut restreindre la recherche à un ou plusieurs champs. Les formulaires n'exigent pas une connaissance du langage de recherche de ABCD. Le formulaire libre compose une équation de

recherche à partir des termes de recherche entrés par l'utilisateur et l'opérateur booléen qu'il choisit. Par défaut, l'opérateur « et » est sélectionné comme lors d'une recherche avec le moteur google.



The screenshot displays the search interface for ABCD. At the top left is the ABCD logo. The main heading is "Recherche dans les bases de données". In the top right corner, there are language links: "português | español | english". Below this, a navigation bar shows "Base de données UNIMARC : Formulaire libre" and "Aide" with a magnifying glass icon, and "Formulaire avancé". The main search area contains the text "Entrez un ou plusieurs mots" above a text input field. Below the input field are two radio buttons: "Tous les mots (AND)" (which is selected) and "N'importe quel mot (OR)". At the bottom of the search area are two buttons: "configurer" and "Rechercher".

**FIGURE 2** : Recherche avec le formulaire libre dans ABCD



**FIGURE 3** : Recherche avec le formulaire avancé dans ABCD

## **Section II : Mise en œuvre des solutions proposées et recommandations**

### **Paragraphe I : Conditions de mise en œuvre des solutions**

#### **A- Mise en place d'une infrastructure informatique solide**

L'état des lieux a révélé l'absence d'une infrastructure informatique solide à la BN. Afin que la BN profite pleinement de la solution proposée, elle devra :

- résoudre le problème de sous-équipement informatique ;
- réaliser le réseau informatique interne ;
- mettre en place un intranet ;
- mettre en place un service interne de messagerie électronique pour faciliter la communication interne ;
- mettre en place un serveur de données ;
- mettre en place des mesures de sécurité informatique, notamment, prévoir une autonomie énergétique en cas de coupure d'électricité par la SBEE, prévoir un antivirus avec une option de mise à jour quotidienne par Internet, prévoir un système de sauvegarde automatique des données disponibles sur le serveur ; et un système de gestion des accès aux ressources informatiques ;

- se doter d'une connexion internet que partagera l'ensemble du parc informatique.

### **B- Définition de bordereaux de saisie**

La norme UNIMARC prévoit l'ensemble des champs nécessaires pour une description bibliographique complète, quel que soit le type de document. Le bordereau de saisie par défaut semble assez long ; et beaucoup de champs ne sont pas nécessaires suivant les types de documents que l'on décrit. Alors, il est important que, pour gagner du temps dans la saisie de l'information bibliographique, la BN définisse pour chaque type de document, un bordereau de saisie comportant uniquement les champs requis pour sa description.

### **C- Récupération des données bibliographiques existantes**

La BN alimente deux bases de données sous le logiciel CDS/ISIS. La structure de ces bases de données a été librement définie par la BN pour ses besoins. Pour des raisons liées au statut de cette institution documentaire et aux services qu'elle doit fournir tant au plan national qu'international, la norme UNIMARC a été proposée. Alors, la structure de la base de données devrait respecter la norme UNIMARC. Les données bibliographiques existantes devront donc être reformatées et intégrées dans la base de données UNIMARC de ABCD. Vue l'insuffisance du personnel technique qualifié pour accomplir les tâches techniques, on pourrait procéder à un recrutement ponctuel pour cette opération. Ceci permettrait de mettre à jour le catalogue traditionnel.

## **D- Création de bases de données complémentaires**

La norme UNIMARC définit aussi bien la structure de description des documents que celle des personnes impliquées dans leur réalisation. Ces dernières devraient être présentées sous une forme unique dans les descriptions bibliographiques, facilitant alors la recherche de l'information. Ainsi, les noms de personnes, de lieux, de collectivités devraient être enregistrés dans une base de données UNIMARC appelées Autorités, pour être utilisées dans les zones spécifiques de la description bibliographique. La BN devrait prévoir la création de ces bases de données complémentaires.

## **E- Formation du personnel**

La plupart des agents de la BN sont des professionnels de l'information documentaire mais ils ne connaissent pas UNIMARC. Il est donc impérieux qu'ils soient formés à la saisie de données dans la structure de la norme UNIMARC. Les agents non professionnels ont également besoin d'être formés d'autant plus qu'un grand nombre de professionnels vont à la retraite chaque année. Un recyclage est donc nécessaire pour cette catégorie du personnel. La formation continue devra être systématisée et permanente, car les normes évoluent. L'autre aspect de la formation concerne l'informatique en général et le logiciel retenu en particulier.

## **Paragraphe II : Recommandations pour une bonne mise en œuvre des solutions**

### **A- Recommandations à l'endroit des autorités ministérielles**

Au cours de cette étude, nous avons déploré l'inexistence de ressources financières propres à la BN. Le Ministère de la Culture devrait doter la BN d'un

budget conséquent qui lui permette de mener sans mal les activités programmées dans les plans de travail annuels et de tenir son rôle de bibliothèque nationale.

Aujourd'hui, les bureaux de la BN sont pratiquement vides : un recrutement spécial devrait être envisagé pour régler le problème de pénurie de personnel.

Les autorités devraient doter la BN d'une infrastructure informatique solide qui est la condition d'un déploiement d'un système intégré de gestion de bibliothèque.

### **B- Recommandations à l'endroit de la direction de la Bibliothèque Nationale**

Des travaux ont été faits pour transformer la BN en une structure sous tutelle. Tout en reconnaissant les efforts fournis par le directeur dans ce domaine, nous l'exhortons à continuer à se battre pour que la BN soit dotée des textes qui font d'elle une structure sous tutelle et non une simple direction du ministère. Ceci réglerait en partie les problèmes qui se posent à la BN.

La BN est le parent pauvre du Ministère de la culture, le directeur de la BN a donc le devoir d'une sensibilisation constante des autorités ministérielles à la question documentaire.

Une mise en œuvre de système informatisé nécessite une compétence certaine dans l'utilisation de l'outil informatique. Pour cela, un recyclage périodique doit être planifié et exécuté pour maintenir le niveau du personnel par rapport à l'évolution technologique.

Globalement, le directeur de la BN doit veiller à la continuité des activités au sein des différents services et à la motivation du personnel.

### **C- Recommandations à l'endroit du personnel**

Le personnel de la BN ne doit pas rester en marge des actions qui doivent se mener pour engager un processus d'informatisation. Il doit être activement impliqué dans le processus et prendre part à la formation nécessaire pour assurer au final un service performant aux usagers. Il doit assurer la mise à jour du catalogue de la BN.



**CONCLUSION GENERALE**

Les missions d'une bibliothèque nationale sont d'autant plus importantes qu'elle est une structure unique sur le plan national. Il importe donc d'atteindre les objectifs qui découlent des missions qui lui sont dévolues.

Les objectifs que nous avons fixés à notre étude sont :

- faire le choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque,
- proposer des normes en matière d'informatisation de bibliothèque,
- mettre à la disposition des usagers une interface conviviale.

Les hypothèses de recherche que nous avons formulées sont :

- le manque de recyclage des agents et le manque de continuité et de suivi dans les activités de la BN, sont à la base de la non adoption de normes en matière d'informatisation de bibliothèque ;
- l'inexistence d'une infrastructure informatique solide qui est la condition d'un déploiement d'un système intégré de gestion de bibliothèque ;
- l'inexistence d'une interface de recherche conviviale justifie l'absence de recherches automatisées au profit des usagers.

Pour réaliser l'étude, nous avons recueilli des données auprès du premier responsable de la BN ainsi qu'auprès des lecteurs. Des données recueillies, il ressort que la BN n'a pas encore en projet l'informatisation de ses services. En conséquence, elle n'a pas réfléchi aux normes professionnelles à utiliser en cas d'informatisation, aux infrastructures à mettre en place, aux services à informatiser, au logiciel à utiliser.

La BN peine à accomplir véritablement ses missions et à s'intégrer dans le nouvel environnement de l'information. L'informatisation de ses services serait sans nul doute un signe de modernisation certain et contribuerait à changer son image de marque. Mais les bibliothèques nationales africaines sont encore à la traîne, surtout en Afrique Noire.

Les avantages d'une informatisation sont multiples tant pour les professionnels dans l'exécution des tâches traditionnelles de bibliothéconomie (amélioration du

travail en interne) que pour les usagers dans la satisfaction de leurs demandes. C'est aussi pour nous, l'entrée assurée dans un réseau de bibliothèques.

Si la BN est dotée d'un catalogue informatisé, la mise en ligne de ce catalogue peut devenir une réalité. Mais en dehors du problème de l'informatisation de la BN, d'autres problèmes subsistent tels que : la mise en œuvre d'une politique de développement des collections, le manque d'équipement de toutes sortes, la mauvaise conservation des documents, la suspension du site Internet de la BN.

Par ailleurs, les usagers ont formulé lors de l'enquête plusieurs suggestions à savoir : la décentralisation de l'information vers les zones démunies, des photocopies moins coûteuses et à faire dans l'enceinte de la BN, la réactualisation du fonds documentaire (l'achat de nouveaux ouvrages et des livres au programme, la récupération des thèses et mémoires récents), un meilleur équipement de la BN, la formation continue des agents, la promotion des ouvrages anciens et l'ouverture des salles de lecture de façon continue dans la journée.

La prise en compte de quelques-unes de ces observations permettrait déjà d'améliorer les prestations de la BN. Quelques actions comme l'acquisition d'ouvrages au programme et d'une photocopieuse peuvent considérablement soulager les usagers.

# Bibliographie

## ARTICLES

DANSET, F. (2002) « **Qu'est ce qu'une bibliothèque ?** » *Notre Librairie. Revue des littératures du Sud*, N° hors-série. Guide pratique du bibliothécaire  
[www.institutfrancais.com/librairie/derniers/pdf/nlguide\\_1.pdf](http://www.institutfrancais.com/librairie/derniers/pdf/nlguide_1.pdf)

JACQUESSON, A. (1993) : « **L'informatisation des bibliothèques** », *BBF*  
<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-01-0080-011>

MEGNIGBETO, E. (2010) « **Une base de données bibliographiques au format Unimarc sous ABCD : communication au congrès de l'IFLA 2010** », 7p.

MEGNIGBETO, E., SOUSSOUHOUNTO, T., HOUNKPE, R. (2011) « **PMB et ses limites au regard de l'ISBD et du MARC** »  
[www.ressi.ch/num12/article\\_075.htm](http://www.ressi.ch/num12/article_075.htm)

## MEMOIRES

BOUKARI KADRI BELCO, N. (2010) : « **L'automatisation du prêt sous KOHA à la Bibliothèque de la Faculté des Sciences de la Santé de l'UAC** », ENAM Cycle I, Abomey-Calavi

SOBRAL BOYER, M. (2010) : « **Etude de solutions dans le monde du logiciel libre pour la réinformatisation d'un centre de documentation tourné vers les pays en développement : cas du centre de documentation de l'IPE-UNESCO** », INTD-CNAM  
[http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/57/42/83/PDF/ESTEVEES\\_SOBRAL.pdf](http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/57/42/83/PDF/ESTEVEES_SOBRAL.pdf)

## **MONOGRAPHIES**

ACCART, J-P. ; RETHY, M-P. (2008) : « *Le Métier de documentaliste* », 3<sup>ème</sup> éd., Paris, éd. Du Cercle de la librairie.

BROCHU, D. (2004) : « *Manuel pratique d'informatisation : des collections à la base de données* », Paris, Somogy, Besançon, Fédération des écomusées et de musées de société.

DUCHEMIN, P. (2000) : « *L'Art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique* », Paris, Ed. du Cercle de la Librairie.

## **RESSOURCES ELECTRONIQUES**

BARTHE, E. (2007) : « **Logiciels documentaires open source : des avantages et des manques** »

[http://www.precisement.org/blog/article.php3?id\\_article=122](http://www.precisement.org/blog/article.php3?id_article=122)

BURGY, M. (2003) : « **Informatisation de l'infothèque de l'Ecole du Patrimoine Africain** », ENSSIB.

<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessride/rsburgy.pdf>

Comité MARBI (Machine-Readable Bibliographic Information Committee) (1996) : « **Les Formats MARC 21 : contexte et principes** »

<http://www.marc21.ca/040010-241-f.html>

CORNISH, G. P. (1991) : « **Le Rôle des bibliothèques nationales dans le nouvel environnement de l'information** », Paris, UNESCO.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000886/088675fb.pdf>

LINE, M. B. (1989) : « **Bibliothèques et services d'information : besoins nationaux, solutions et rôles des bibliothèques nationales** », Paris, UNESCO.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000834/083426fb.pdf>

SYLVESTRE, G. (1987) : « **Bibliothèques nationales : principes directeurs** », Paris, Unesco.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000761/076173fb.pdf>

### **ACTES OFFICIELS**

Arrêté année 1998 N°036/MCC/CAB/SG/DA/CP/SA portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Bibliothèque nationale.

Décret N°75-308 du 28 novembre 1975 portant création, organisation et fonctionnement de la Bibliothèque nationale du Dahomey

Ordonnance N°75-79 du 28 novembre 1975 fixant les modalités du dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Dahomey.



**ANNEXES**

**ANNEXE N° 1 : QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DU DIRECTEUR  
DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE**

## QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DU DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de formation du cycle II à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) de l'Université d'Abomey-Calavi, je souhaite recueillir vos points de vue sur la question de l'informatisation de la Bibliothèque nationale du Bénin. Je vous prie de bien vouloir remplir ce questionnaire pour apporter votre contribution à la réalisation de ce mémoire.

Je vous remercie d'avance pour votre disponibilité.

Marie-Hélène KPOVIESSI

- 1- Monsieur le directeur, vous êtes à la tête de la Bibliothèque nationale depuis une dizaine d'années. Quels sont vos projets pour la BN, tant au profit des employés, des usagers que des autres partenaires, notamment les bibliothèques nationales des autres pays ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- 2- Vous participez régulièrement aux réunions de l'IFLA, où vous discutez également des problèmes des bibliothèques nationales. Pourriez-vous nous dire combien de bibliothèques nationales sont passées à l'informatisation de leurs services ?

.....  
.....

.....  
.....

3- Actuellement la Bibliothèque nationale du Bénin n'est pas encore informatisée ; pouvez-vous nous dire pourquoi on en est encore là ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4- Existe-t-il un projet d'informatisation de la BN ? A quelle étape se trouve-t-il ? (En cours par vos services ? Soumis au ministère de tutelle ? Approuvé par le ministère de tutelle ?...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5- Si un projet d'informatisation existe ou devrait voir le jour, quels services prendriez-vous en compte ?

- a) L'acquisition
- b) Le traitement

- c) La recherche documentaire
- d) Le prêt et les services liés (réservations de documents, renouvellement par exemple ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6- Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire, nous avons opté pour la réalisation des préalables de l'informatisation de la BN : choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque, proposition de normes en matière d'informatisation, possibilité de recherches automatisées au profit des usagers. Compte tenu de votre expérience et de l'expérience de vos collègues des Bibliothèques nationales avec qui vous discutez certainement de la question,

a) Quel type de logiciel la BN a-t-elle intérêt à adopter ?

- i) Un logiciel commercial ?
- ii) Un logiciel libre et open source ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b) Quelles normes MARC de format informatique proposeriez-vous ?

- i) MARC 21
- ii) UNIMARC
- iii) CCF
- iv) Autres (précisez)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

c) Selon vous, quels logiciels la BN peut-elle utiliser dans le cadre d'un projet d'informatisation ? Prière motiver votre réponse.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

7- Une fois la BN informatisée, souhaiteriez-vous mettre à la disposition des lecteurs, des postes de consultation pour leurs recherches documentaires et éventuellement les réservations de documents ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

8- Souhaiteriez-vous mettre sur un site web (éventuellement) le catalogue de la BN ?

.....  
.....  
.....  
.....

**ANNEXE N° 2 : QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES LECTEURS DE  
LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE**

## **QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES LECTEURS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE**

Je m'appelle Marie-Hélène KPOVIESSI. Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de formation du cycle II à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) de l'Université d'Abomey-Calavi, je souhaite recueillir votre opinion sur les services dont vous bénéficiez à la Bibliothèque nationale du Bénin.

Je vous prie de bien vouloir remplir ce questionnaire pour apporter votre contribution à la réalisation de ce mémoire.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

### I – Identification de l'utilisateur

a) Nom et prénoms (facultatif) : .....

.....

b) Profession : .....

.....

c) Si vous êtes élève ou étudiant, précisez votre classe.

.....

.....

d) Si non, veuillez préciser votre niveau en terme de dernier diplôme acquis.  
(Exemple : CEPE, BEPC, BAC, BTS, Licence ...)

.....

.....

### II - Connaissance de la BN

1 – Depuis combien de temps fréquentez-vous la BN ?

- a)  Moins d'un an
- b)  1 à 2 ans
- c)  2 à 5 ans
- d)  Plus de 5 ans

2- Quelle est votre fréquence de visite à la BN ?

- a)  Plusieurs fois par semaine
- b)  Une fois par semaine
- c)  Deux ou trois fois par mois
- d)  Occasionnellement

3- Est-ce que vous avez l'habitude de visiter une autre bibliothèque en dehors de la BN ?

- a)  Oui  non

### III- Recherche de documents

4- Si oui à la question précédente, bénéficiez-vous dans cette autre bibliothèque de l'assistance de l'ordinateur dans la recherche de documents ?

- a)  Oui  non

5- Si oui à la question précédente, dites nous les avantages que vous estimez en tirer.



a) oui

non

10- Souhaiteriez-vous avoir d'autres méthodes de recherche ?

a) oui

non

11- Si oui, lesquelles ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

12- Autres suggestions.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# Table des matières

	<i>Page</i>
	<i>s</i>
IDENTIFICATION DU JURY.....	iii
DEDICACE.....	v
REMERCIEMENTS.....	vi
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	ix
LISTE DES FIGURES.....	x
RESUME.....	xi
SOMMAIRE.....	xiii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE PRELIMINAIRE : BIBLIOTHEQUE NATIONALE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE.....	4
Section 1 : Présentation de la Bibliothèque Nationale et observations de stage.....	5
Paragraphe I : Présentation règlementaire de la Bibliothèque Nationale...	5
A- Le service acquisitions et traitement.....	6
B- Le service communication, recherche et conservation.....	6
C- Le service du dépôt légal et de la bibliographie nationale.....	7
D- Le centre national de l'ISSN et de l'ISBN.....	7
E- Le coin américain.....	8
Paragraphe II : Observations de stage.....	8
A- Fonctionnement de la Bibliothèque Nationale.....	8
1) Les ressources de la Bibliothèque nationale.....	8
2) Les collections.....	11
3) Le dépôt légal.....	12
4) La bibliographie du Bénin.....	13
5) L'acquisition.....	14
6) Le traitement des ouvrages.....	15
7) La diffusion de l'information.....	16
B- Regroupement des éléments des observations de stage.....	17
1) Inventaire des atouts.....	17
2) Inventaire des problèmes.....	17
Section 2 : Ciblage de la problématique de l'étude.....	18
Paragraphe I : Problématiques possibles et choix de la problématique de l'étude.....	18
A- Détermination des problématiques possibles.....	18

B- Choix et spécification de la problématique.....	22
Paragraphe II : Vision globale de résolution de la problématique spécifiée.....	24
<b>CHAPITRE PREMIER : CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION DU CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....</b>	<b>26</b>
Section I : Objectifs et démarche méthodologique de l'étude.....	27
Paragraphe I : Objectifs, hypothèses et revue de littérature.....	27
A- Objectifs et formulation des hypothèses.....	27
1- Objectifs de l'étude.....	27
2- Causes et hypothèses liées à l'étude.....	27
B- Synthèse et revue de littérature.....	29
1- Tableau de bord de l'étude (TBE).....	29
2- Revue de littérature.....	31
Paragraphe II : Choix de la méthodologie de l'étude.....	35
Section II : Collecte des données.....	36
Paragraphe I : Présentation et analyse des données.....	36
A- Présentation et analyse des données du questionnaire adressé au DBN.....	36
B- Présentation et analyse des données du questionnaire adressé aux usagers.....	37
Paragraphe II : Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic.....	42
A- Vérification des hypothèses.....	42
B- Etablissement du diagnostic.....	43
<b>CHAPITRE DEUXIEME : SOLUTIONS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>45</b>
Section I : Approches de solutions.....	46
Paragraphe I : Le choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque et proposition de normes en matière d'informatisation de bibliothèque.....	46
A- Le choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque.....	46
B- Proposition de normes en matière d'informatisation de bibliothèque.....	49
Paragraphe II : Interface de recherche pour le public.....	51
Section II : Mise en œuvre des solutions proposées et recommandations.	53
Paragraphe I : Conditions de mise en œuvre des solutions.....	53
A- Mise en place d'une infrastructure informatique solide.....	53
B- Définition de bordereaux de saisie.....	54
C- Récupération des données bibliographiques existantes.....	54
D- Création de bases de données complémentaires.....	55
E- Formation du personnel.....	55
Paragraphe II : Recommandations pour une bonne mise en œuvre des solutions.....	55
A- Recommandations à l'endroit des autorités ministérielles.....	55
B- Recommandations à l'endroit de la direction de la Bibliothèque	

Nationale.....	56
C- Recommandations à l'endroit du personnel.....	57
CONCLUSION GENERALE.....	58
BIBLIOGRAPHIE.....	61
ANNEXES.....	64